



Fiche technique N° TN1605
06-01-2022

Annule et remplace les éditions précédentes

Application après préparation sur supports conformes au D.T.U. 59.1

- **Plâtre et dérivés après impression :**
Plâtre lisse - Plaques de plâtre cartonnées - Enduits de plâtre
- **Anciennes maçonneries**
- **Bois et dérivés après impression**
- **Anciennes peintures :**
Hydrodiluables - Glycérophthaliques - Acryliques

MAT sans tension ANTI-TACHES

Peinture décorative spéciale isolante et à fonction anti-taches

INTÉRIEUR

10 à 12 m²/L



*Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions).

Fonction :

Peinture décorative spéciale isolante et à fonction anti-taches.
Formulée à partir d'huile végétale gélifiée en phase solvant.

Classification : AFNOR NF T 36-005 : I 2b

Destination : INTÉRIEUR

Surfaces murales et plafonds (sur anciennes peintures - plâtre et dérivés – bois et dérivés - anciennes maçonneries).

Qualités dominantes :

- Solution optimale pour la rénovation intérieure
- Masque parfaitement les tâches de gras, de nicotine et d'humidité
- Isolant
- Excellent pouvoir couvrant
- Sans reprise

Caractéristiques pratiques :



= 10 à 12 m²/L (selon le support).



= 4 h



= 24 h (à 20°C et 60% d'humidité relative).

- **Présentation :** Blanc - Prêt à l'emploi
- **Aspect :** Mat Profond
- **Matériel :** Brosse (pour les encadrements), rouleau ou pistolet
- **Nettoyage du matériel :** White Spirit
- **Coloration :** Teintes approchantes en tons pastel
- **Conditionnement :** 3 L - 12 L

Caractéristiques techniques :

- **Densité :** 1,35 à 1,45
- **Extrait sec (pondéral):** 66 à 70 %
- **Taux de brillance à 60 ° :** < 5 %
- **Teneur en COV :** Valeur limite UE pour ce produit (cat. A/i) : 500 g/l (2010).
Ce produit contient max 500 g/l COV. (Les valeurs de COV indiqués tiennent compte de nos colorants.)

MODE D'EMPLOI

Préparation du support :

- **Gratter et brosser soigneusement pour éliminer les parties non adhérentes du support à peindre, laver, rincer, puis laisser sécher.**
- **Sur fonds déjà peints (anciennes peintures brillantes ou satinées) :** poncer pour casser le brillant, lessiver, rincer, puis laisser sécher.
- **Sur fonds poreux et métaux ferreux (bois et dérivés, plâtre et dérivés) :** appliquer 1 couche de notre sous-couche BOIS & FER.

Voir la fiche technique du produit cité

Application :

- **Après les travaux de préparation du support,** sur fonds propres et parfaitement adhérents, secs et sains, conformes au D.T.U. 59.1.
- **Sur anciens badigeons en bon état :** appliquer directement le produit.
- **Nous vous proposons deux types d'applications :**
 - 1) Appliquer en 2 couches successives séparées par 24 heures de séchage, au rouleau antigoutte ou au pistolet.
 - 2) Application dite "mouillé sur mouillé" : appliquer une 1ère couche de produit au rouleau antigoutte ou au pistolet. Lorsque l'aspect de la peinture devient mat (le produit perd son brillant après évaporation du solvant), appliquer une 2e couche.
- Avant les travaux de peinture, nous vous encourageons à effectuer un essai sur le support à peindre.
- **En intérieur, ne pas appliquer par température inférieure à + 8°C et supérieure à + 35°C, en respectant un taux d'hygrométrie inférieur à 70% d'Humidité relative.**
- **Produit à mélanger avant utilisation.**

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

Conservation :

Limitée à 1 an en emballage d'origine non ouvert. Stocker à l'abri du gel et de la chaleur.

Hygiène et sécurité :

Se reporter à la fiche de données sécurité disponible sur notre site www.theolaur.com ou sur demande et au texte figurant sur l'emballage conforme à la législation en vigueur.

Les produits et/ou procédés faisant l'objet du présent document ont été conçus pour accomplir, en oeuvre, une ou plusieurs fonctions déterminées à l'avance, telles qu'elles sont définies ci-dessus. Ces produits et/ou procédés ne pourront cependant accomplir convenablement lesdites fonctions, pendant les durées prévues, que dans la mesure où ils auront été mis en oeuvre conformément aux règles édictées par THEOLAUR Peintures et en vigueur à l'époque de l'exécution des travaux. Tout cas d'application non explicitement prévu par le présent document doit faire l'objet, préalablement à l'exécution de tous travaux, d'une consultation et d'un accord exprès et écrit de THEOLAUR Peintures. La présente édition annule et remplace toutes publications antérieures relatives aux mêmes produits et/ou procédés. Il appartient à notre clientèle, avant toute mise en oeuvre, de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente.

THÉOLAUR Peintures - ZI-A – 5, rue René Cauche – 59139 NOYELLES LES SECLIN - Service technique : + 33 (0)3 61 26 54 96

Mail : contact@theolaur.com www.theolaur.com

SAS au capital de 7 600 000 euros - SIREN : 401 971 015 – Code APE : 2030Z – N° intracommunautaire : FR 36 401 971 015